

1. RÉPONDRE À LA CRISE ÉCONOMIQUE

1.2. La R-D dans la crise économique

Les économies sortent lentement du pire ralentissement économique depuis la Grande dépression. Pour sortir de la crise et retrouver le chemin d'une croissance durable, les pays devront innover en permanence. Or le financement de l'innovation devient plus difficile en période de ralentissement économique, du fait de la contraction aussi bien des trésoreries que des capitaux d'investissement.

On ne dispose de statistiques officielles sur la R-D que jusqu'en 2007, mais les données préliminaires des marchés boursiers des États-Unis donnent à penser que les entreprises ont sensiblement réduit leurs investissements de R-D du fait de la crise.

Les entreprises nationales et étrangères cotées en bourse aux États-Unis font état d'une réduction de 6.6 % de leurs dépenses de R-D au premier trimestre 2009, et d'une faible progression le trimestre suivant.

La R-D dans certaines technologies de l'information et des communications (TIC) semble être particulièrement affectée. Au deuxième trimestre 2009, dans les semi-conducteurs et dans les équipements et services de télécommunications, la baisse des dépenses de R-D a été de 12.9 % et 11.3 %, respectivement, par rapport à la même période de l'année précédente. Dans la construction d'ordinateurs et les services informatiques, la baisse des dépenses de R-D a toutefois été moins prononcée, soit -5.9 % au premier trimestre 2009, avec une légère progression au deuxième trimestre.

La R-D dans les rapports financiers

Toutes les entreprises cotées en bourse aux États-Unis doivent soumettre des rapports trimestriels et annuels sur leur situation financière à la SEC (Securities and Exchange Commission). Entre autres informations, l'état financier trimestriel donne les dépenses de R-D les plus récentes de l'entreprise.

Les statistiques de R-D présentées ici portent sur 2 079 entreprises du monde entier, mais dont la plupart sont basées aux États-Unis, qui ont fait connaître leurs dépenses de R-D entre le deuxième trimestre 2007 et le deuxième trimestre 2009. Bien que ce groupe ne soit pas représentatif de l'ensemble des entreprises, il apporte un éclairage opportun sur les effets de la crise économique sur les dépenses de R-D.

Source

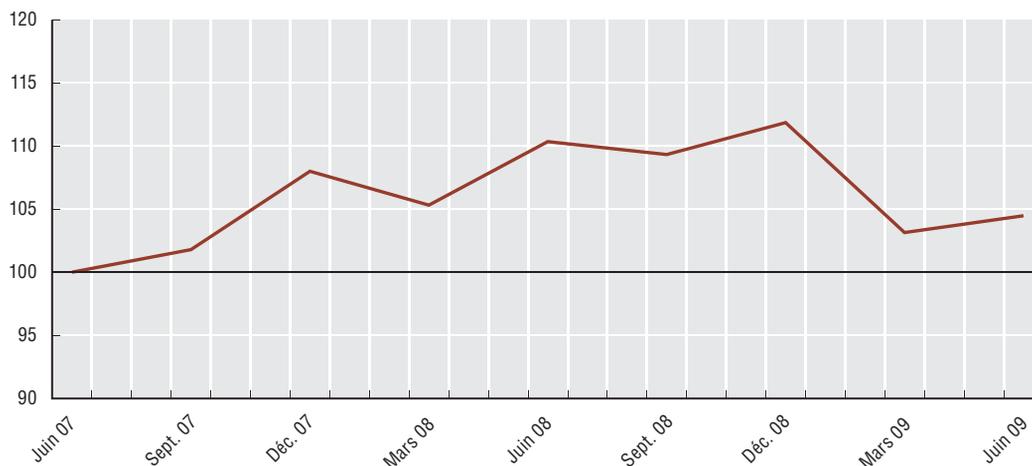
Calculs de l'OCDE, fondés sur les comptes de résultat trimestriels soumis à la SEC.

Pour en savoir plus

Securities and Exchange Commission (2008), *2008 Annual Report*, www.sec.gov/2008annual/index.htm.

Dépenses trimestrielles de R-D, ensemble des branches, 2007-09

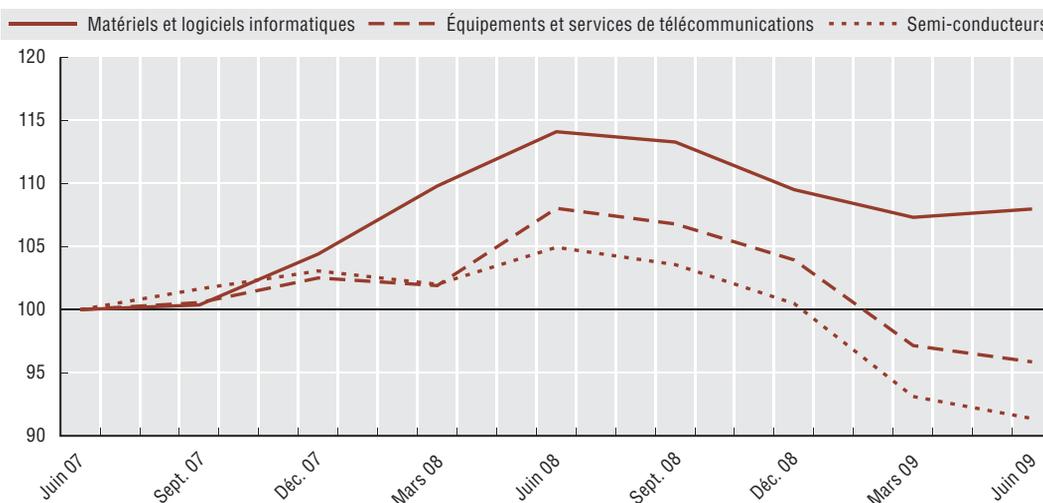
Entreprises enregistrées auprès de la SEC, juin 1997 = 100



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/780338151583>

Dépenses trimestrielles de R-D, industries des TIC, 2007-09

Entreprises enregistrées auprès de la SEC, juin 1997 = 100



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/780343046402>



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2009**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « La R-D dans la crise économique », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2009-5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.